

RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00278

Numéro SIREN : 838 518 488

Nom ou dénomination : 2B DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2024 sous le numéro de dépôt B2024/002962

Désignation de l'entreprise		SARL 2B DEVELOPPEMENT		3 Route du Port de Séchex		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		74200 MARCENAC					
SIRET		8 3 8 5 1 8 4 8 8 0 0 0 1 3					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le		31122023	
				Exercice N-1 clos le		31122022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	422 360	042		422 360	212 067
	Total I (5)	044	422 360	048		422 360	212 067
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	31 200	070		31 200	46 200
		072	159 992	074		159 992	123 461
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	55 263	086		55 263	39 044
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	246 455	098		246 455	208 705
	Total général (I + II)	110	668 815	112		668 815	420 772
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	1 000	1 000	
	Ecarts de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126	100	100	
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132	113 475	38 246	
	Report à nouveau	134		134			
	Résultat de l'exercice	136		136	(4 687)	75 229	
	Subventions d'investissement	137		137			
	Provisions réglementées	140		140			
	Total I	142		142	109 888	114 575	
Provisions pour risques et charges	154		154				
Total II	154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	392 076	212 120	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	52 305	51 420	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 169 105 038)	172		172	114 546	42 657	
	Produits constatés d'avance	174		174			
Total III	176		176	558 927	306 197		
Total général (I + II + III)	180		180	668 815	420 772		
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	486 632	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	165 272	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	211 000	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL 2B DEVELOPPEMENT		Néant <input type="checkbox"/>			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122023		Exercice N-1 clos le 31122022			
		1		2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue { biens / services * } dont export et livraisons intracommunautaires		215	214			
			217	218	19 000	5 000	
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
Autres produits			230	50 371	114 901		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	69 371	119 901		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	1 482	2 233	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	446	244	446		
	Rémunérations du personnel *			250	49 258		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252			
	Dotations aux amortissements *			254			
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	20 662	60	
		260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	71 848	2 293	
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(2 477)	117 608		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280			
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294	799	12 942	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300		260	
		348					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	1 410	29 177	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	(4 687)	75 229		
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314	4 687		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 410		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	83 708	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44 quinquies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art 44 sexdecies)	992	
ZFA NG (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art 44 septidécies)	993	
Zone franche urbaine (44 octies A)		987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
dont divers*		Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle -nulle simulateur de conduite	641
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	990
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352	9 398	354		
		Déficit col. 2					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I S seulement)		356				
	Déficits antérieurs reportables *: ..dont imputés sur le résultat				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	370	9 398	372		
		Déficit col. 2					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

2B Développement
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 route du Port de Séchex
74200 MARGENCEL
838 518 488 RCS THONON-LES-BAINS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
du 6 AVRIL 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'imputer la **perte** de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2023** s'élevant à **- 4 686,88 euros** sur le compte « Autres Réserves ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 6 AVRIL 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Bastien BIGRE



Quentin BIGRE

